

## Nouveauté

# Étude automatique du droit à bourse

### Étape 7

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour l'année scolaire 2024-2025.



**Attention**



**Vous aurez droit à la bourse si l'enfant à votre charge est noté sur votre dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023**

**Si ce n'est pas le cas, il faudra vous rapprocher de l'assistante sociale**

### Étape 8

Si vous cliquez sur "Oui, j'accepte" vous allez devoir renseigner toutes les informations vous concernant.

### Dernière étape

La dernière étape est maintenant la validation de toutes vos informations renseignées.

# Guide pour l'inscription en ligne

### Étape 1

Se connecter à son compte **Educonnect**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
ÉduConnect  
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

### Étape 2

Vous verrez dans l'accueil "L'inscription scolaire 2024-2025" qui sera ouverte

**Cliquez sur "Inscrire" ou allez dans "Mes Services"**

**Vous êtes maintenant dans “Mes services” allez dans la partie “Inscription” pour commencer l’inscription en ligne**

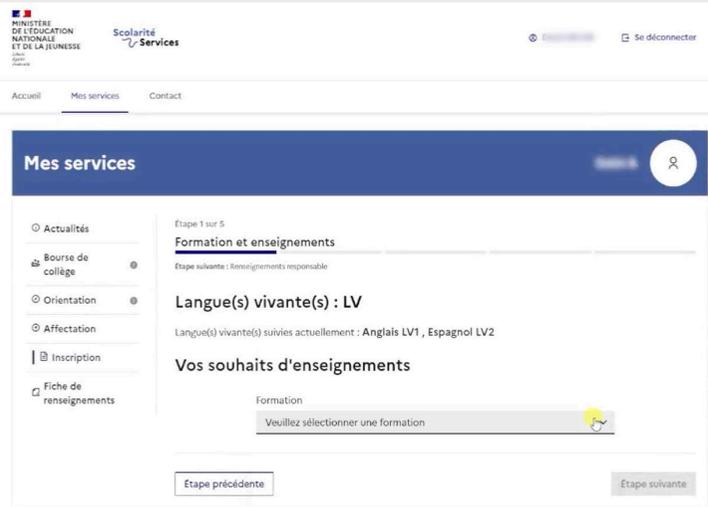
### Étape 3



### Choix des options :

**Pour les élèves qui entrent en 5ème, la 2ème langue vivante est obligatoire à la rentrée de 5ème, vous devez donc choisir une seule option en cliquant sur “Veuillez sélectionner une formation”.**

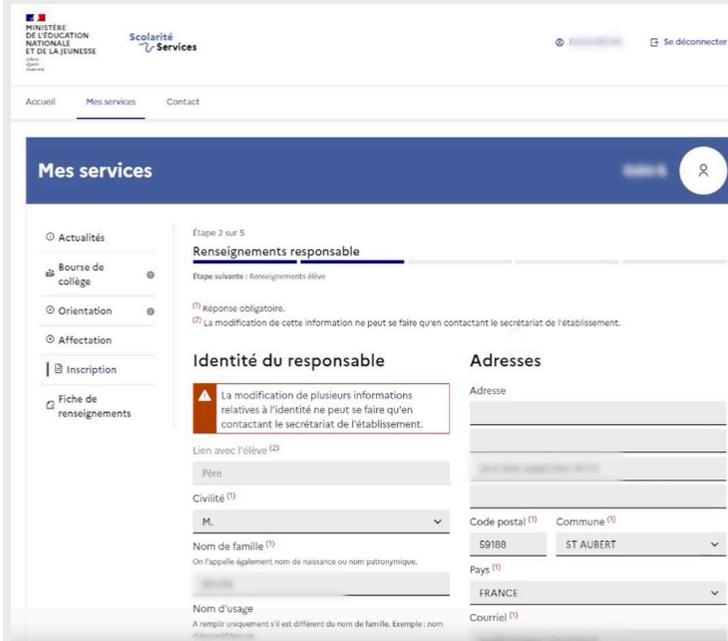
### Étape 4



**Sur la page “Identité du responsable” vous allez devoir vérifier les informations vous concernant.**

### Étape 5

**Si vous constatez une erreur vous devez impérativement la modifier (ex : numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail...etc)**



### Étape 6

**Sur la fiche “Identité de l’élève” vous devez choisir uniquement le régime pour son année scolaire.**

**Si l’enfant mange à la cantine vous devez choisir le régime “demi pensionnaire” et compléter également le document “fiche de cantine”**

**Si l’enfant ne mange pas à la cantine, choisir le régime “externe”.**

